

COMMISSION TECHNIQUE DES ACTIVITES CYCLISTES

17/04/2023

Compte rendu de réunion.

Réunion à la Maison des associations à Mennecy

Présents :

Yves Berger (CCSPP) – Yvette et Jean-Paul COINCE
(ACL) – Pierre SEGAIN (TCM) – Pascal DOISNEAU
(CCMV) – Sylvain CHARPENTIER (AAOC) – Daniel
DENIBAS (TCM)

Excusés :

André LEROUX (AAOC) – Dominique Dorval (CCMV) –
Gérard LECLERC (UFOLEP) – Carole PERDRY (UFOLEP)

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h30

1 / APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 13 mars

Adopté à l'unanimité.

2/ POINT TRESORERIE.

- Au compte : 4911,91 €
- Effectif des licenciés sur le 91 : 160 encartés (contre 122 en 2022).

3/ CHAMPIONNAT DU 91.

- Le départ fictif se fera sur le parking de la gare de Boutigny sur Essonne.
- Le parcours prévu pour se rendre au départ réel est impraticable pour travaux et sera adapté au dernier moment.
- Le départ réel sera situé au sommet de la bosse de Bouville, l'arrivée

au bas.

- La demande de validation de la modification d'horaire du championnat en raison d'une impossibilité liée au circuit déposé auprès de la CNS a été accordée.
 - le principe des coureurs « podiumables » ne sera pas appliqué.
 - La course sera disputée par catégorie de valeur, les points marqués relatifs au classement seront appliqués aux coureurs classés
- Les classements et la gestion de la course (camion podium) seront gérés par Yvette et Jean-Paul, Daniel (dossards) et Yves.
Le pôt sera organisé par le CCMV et payé par la CTD.

4/ EXAMEN DES PREMIERES COURSES.

- Pussay : 63 engagés (perte de 320 €).
- Gironville : 83 engagés
- Courtaboeuf : 87 engagés – belle organisation pour une première.

Très nette chute de fréquentation

La redevance auprès de la CTD, 1 € par coureur engagé, est maintenue partiellement à partir de 100 engagés.

5/ CHAMPIONNAT D'ILE DE France.

Date de l'épreuve : le dimanche 11 juin

Lieu de l'épreuve : Montceaux les Meaux (Seine et Marne)

Parcours : 11 km

Arrivée : à Mareuil

Horaires : 1 ère session à 12h 30

2 ème session à 15h 30

Pour être podiumable, il faudra avoir participé à 3 courses en Ile de France

plus le championnat départemental pour les séniors et 2 courses plus le championnat départemental pour les jeunes.

Les engagements ne se feront pas par la procédure (à l'avance par carte bleue).

Un courrier devra être adressé avec le paiement, à Pierre Lebigre

Tarifs adultes : à l'avance : 10 €

Sur place : 12 €

Tarifs jeunes : à l'avance : 6 €

Sur place : 7 €

Personnel nécessaire pour la sécurité : 20 signaleurs et 4 véhicules ouvreurs.

6/ CHALLENGE ASSURANCES VELO.

Il commence à être connu par certains coureurs qui en font un objectif

Environ 160 cyclos ont participé à au moins une épreuve.

La course de Boutigny sur Essonne support au championnat départemental sera intégrée dans le Challenge.

Projection des classements pour information de la CTD.

7/ DESCENTE DE CATEGORIE.

- Jean-Michel Mauny de l' AC Lardy - Demande de descendre de 2 en 3 avis favorable de la commission (Mono licence Ufolep).

8/Prochaine réunion de la CTD

Le lundi 15/05/2023